

Information numérique aux étudiants**De :** President <president@univ-orleans.fr>

mer., 04 nov. 2020 12:22

Objet : Information numérique aux étudiants

📎 1 pièce jointe

À : tous etudiants <tous.etudiants@listes.univ-orleans.fr>**Cc :** Président <president@univ-orleans.fr>

Chères étudiantes, chers étudiants,

La continuité pédagogique passe par le numérique. Elle nécessite un certain niveau d'équipement et une maîtrise de l'utilisation des outils de l'Établissement.

Afin de prendre vos repères pour bien gérer vos études à distance, l'université vous accompagne dans cette semaine de transition.

1° Conseils pratiques

- Maîtrisez les outils numériques de l'établissement : suivez les cours en ligne du Parcours d'accueil et d'orientation numérique (PAON). Utilisez les codes suivants : UO1 pour les étudiants en première année ; UO pour les autres.
- Pour vous connecter directement au cours en ligne : <https://bit.ly/3lpZVEO>
- Pour en savoir plus : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/vie-des-campus/bien-commencer-la-rentree/1-connectez-vous>
- Optimisez l'utilisation de vos outils : <https://celene.univ-orleans.fr/course/view.php?id=290§ion=5> (voir le PDF en bas de page)

2° Etudiant.e.s en difficulté numérique

Qu'est-ce qu'un.e étudiant.e en difficulté numérique ?

- Pas d'ordinateur et pas les ressources pour une acquisition
- Ordinateur en panne et pas de possibilité de le faire réparer rapidement
- Pas d'accès internet ou accès insuffisant (même en changeant d'opérateur)

Si vous êtes inscrit à l'Université d'Orléans et que vous êtes au moins dans l'un de ces cas de figure, vous pouvez bénéficier des différents dispositifs mis en place :

- Réservation d'un ordinateur pour venir travailler dans une Bibliothèque Universitaire : <https://scd.univ-orleans.fr/r%C3%A9servez-votre-entr%C3%A9e-avec-affluences>
- Réservation d'un emplacement pour venir avec votre ordinateur et utiliser la connexion internet de la Bibliothèque Universitaire : <https://scd.univ-orleans.fr/r%C3%A9servez-votre-entr%C3%A9e-avec-affluences>
- Prêt d'ordinateurs : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/vie-des-campus/bien-gerer-ses-etudes/presto-pret-dordinateurs>
- Aide à l'achat d'un ordinateur : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/vie-des-campus/aide-lacquisition-dordinateur>

3° Besoin d'aideRetrouvez toutes les informations utiles à la maîtrise de l'environnement numérique mis à disposition par l'université : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/vie-des-campus/bien-gerer-ses-etudes/connectez-vous>En cas de difficultés, contactez les tuteurs numériques aide.paon@univ-orleans.fr ou pour des questions spécifiques :

- concernant l'accès à Célène : aide.celene@univ-orleans.fr
- concernant l'accès à l'ENT : aide.ent@univ-orleans.fr

Je vous souhaite une prise en main réussie des outils de l'université qui vous permettront de poursuivre vos études indépendamment des circonstances fluctuantes que nous connaissons.

Prenez soin de vous et de vos proches,

--
Ary Bruand

Président

Château de la Source, 45100 Orléans

02 38 49 47 48



logo_univ_gris-UO_cabinet_marianne.jpg

11 ko